



ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES RIVERAINS DU LAC-À-BEAUCE

---

Le premier objectif de notre association est de protéger l'environnement du Lac-à-Beauce

#### QUALITÉ DE L'EAU -- BILAN 2015

Depuis sa formation, l'Association des Propriétaires Riverains du lac à Beauce, prend des mesures de suivi sur la qualité de l'eau du Lac-à-Beauce.

Les premières mesures ont été prises par le gouvernement du Québec en 1971. En 1997 c'est avec le programme FAPÉL que l'association assure le suivi sur la qualité de l'eau. Depuis 2007 c'est dans le cadre du programme du *Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs*, que l'association effectue les analyses nécessaires.

Toute personne qui désire connaître les résultats du suivi de la qualité de l'eau qui sont réalisés, peut le faire en se rendant sur le site internet du;

**Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs**

Service de l'information sur les milieux aquatiques

Direction du suivi de l'état de l'environnement

Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/rsvl/index.asp>

---

**Convocation à l'Assemblée générale annuelle de l'Association des propriétaires riverains du Lac-à-Beauce:**

**le samedi 25 juin 2016 à 10 heures,**

**à l'ancienne école Carignan, 611, route 155 sud.**



**Parlez-en à votre voisin, faites-en un nouveau membre.**

---

En 2015, le gel du lac est survenu le 26 décembre. À notre connaissance cette date est la plus tardive enregistrée.  
En 2016, le dégel est survenu le 7 mai.



---

## DÉFIBRILLATEUR

Pour faire suite à la proposition adoptée à l'assemblée générale annuelle du 27 juin 2015, le défibrillateur a été acheté par l'association. Cependant, des modalités restent à être déterminées afin d'en faciliter l'accès.

---

**Le Conseil d'administration pour l'année 2015-2016 de votre Association des propriétaires riverains du Lac à Beauce était composé de:**

Denis Adams, président  
Camille Spain, vice-présidente  
Doris Bérubé, secrétaire  
Jacques Payette, trésorier  
Yves Gaudreau, administrateur  
Bob Slater, administrateur  
Alain Cloutier, administrateur



**Impliquez-vous! Des élections auront lieu à l'assemblée du 25 juin 2016**

---



**Le conseil d'administration souhaite la bienvenue aux nouveaux propriétaires!**

- Devenez membre de l'APR de notre Lac-à-Beauce

---

---

## **COUPES FORESTIÈRES MAI 2016 - BILAN**

En février dernier, nous avons reçus une proposition de mesures d'harmonisation dans le cadre du projet de coupes forestières qui sont prévues à l'est du lac à Beauce.

Ces propositions faisaient suite à la première rencontre du 4 novembre dernier, rencontre à laquelle L'APR du lac à Beauce a signalé sa préoccupation à préserver la qualité de l'eau du bassin versant qui alimente le lac à Beauce de même que de l'impact visuel qu'entraînent inévitablement les opérations forestières.

L'APR avait alors demandé que la planification des chemins soit faite afin que le nombre de traverses de ruisseaux soient réduits au minimum, que les ponceaux soient réalisés de façon à dépasser les normes de construction actuelles et que les bandes de protection des zones humides soient plus élevées que les normes actuelles. Toutes ces demandes ont été faites afin de limiter la possibilité que des particules soient entraînées dans les cours d'eau et que la température de l'eau ne soit trop affectée.

Les intervenants représentés lors de cette réunion étaient : le Ministère de la faune, des forêts et des parcs, Produits forestiers Résolu, Ville de La Tuque, l'APR du lac à Beauce.

Étant donné que les propositions reçues en février ne répondent pas aux préoccupations qui avaient été présentées en novembre 2015, une nouvelle rencontre doit avoir lieu. Cette rencontre aura lieu le 14 juin 2016

---

32<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
DE L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES RIVERAINS DU LAC-À-BEAUCE

25 juin 2016, 10 heures, salle communautaire de l'école du Lac-à-Beauce

**Ouverture de l'assemblée par le président**

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle 2015
- 3- Mot du président :
- 4- Représentants de Ville de La Tuque
- 5- Rapport du président :
- 6- Rapport du trésorier
- 7- Objectifs 2016-2017
- 8- Varia
- 9- Élections aux postes d'administrateurs
- 10- Tirage de prix de présence

## Cotisation annuelle 2016



Participez à la vie de l'Association en devenant membre et en payant la cotisation annuelle de 20\$. Une enveloppe est jointe à cet envoi ou vous pouvez payer lors de l'Assemblée à M. Jacques Payette.

Imprimé par

